

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2019

**FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES DES PRODUITS
PHYTOPHARMACEUTIQUES - (N° 1597)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 41

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« par »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« leur exposition ou celle de l'un de leurs ascendants, à des produits phytopharmaceutiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme le souligne le rapport de l'Inspection générale des finances, du Conseil général de l'alimentation et de l'inspection générale des affaires sociales de janvier 2018 intitulé « La préfiguration d'un fonds d'aide aux victimes de produits phytopharmaceutiques » : « le faible nombre de reconnaissances depuis dix années lié à l'usage restrictif des tableaux de maladies professionnelles n'est pas à la hauteur de la réalité du nombre de victimes ». La révision des tableaux des maladies professionnelles permettrait de s'approcher du nombre réel de victimes. Le sujet de l'épandage des produits phytopharmaceutiques et de ses risques sur les riverains doit également être pris en compte.

Plus que des campagnes de prévention sur les risques liés à l'exposition à ces produits, nous continuerons de demander et soutenir une transition vers un modèle agricole sain pour toutes et tous. Le groupe la France Insoumise avait également demandé la mise en place d'interdictions d'épandage plus restrictives autour des lieux publics par le biais de zones tampons de 200 mètres dans le cadre de l'examen du projet de loi Agriculture et Alimentation. Cela a été refusé, alors même que les dangers de ces produits sont avérés. La part de responsabilité de l'industrie

phytopharmaceutique dans l'apparition de maladies chez les professionnels exposés à leurs produits est estimée à environ 25 %. En toute connaissance de cause et passivité, l'État doit indemniser toutes les victimes de l'usage de ces produits.